## V Z V K I H

2

H

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche UNIVERSITE TOURS FRANCOIS-RABELAIS

## MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master;

Vu l'arrêté ministériel du 11 juin 2012 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITE TOURS FRANCOIS-RABELAIS à délivrer des diplômes nationaux;

Vu les pièces justificatives produites par M. JEREMY LEFORT-BESNARD, né le 3 décembre 1986 à WOIPPY (057), en vue de son inscription au Master. Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires; Le diplôme de MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, à finalité RECHERCHE, Mention PSYCHOLOGIE, Spécialité COGNITION, NEUROSCIENCES ET PSYCHOLOGIE

mention bien

est délivré à M. JEREMY LEFORT-BESNARD

au titre de l'année universitaire 2014-2015, et confère le grade de Master, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

Chancelier des universités Le Recteur d'Académie,

11989351

Philippe VENDRIX

Aily Vendor

Le Président

Fait à Orléans, le 7 octobre 2016

N° TOURS 72016201405790